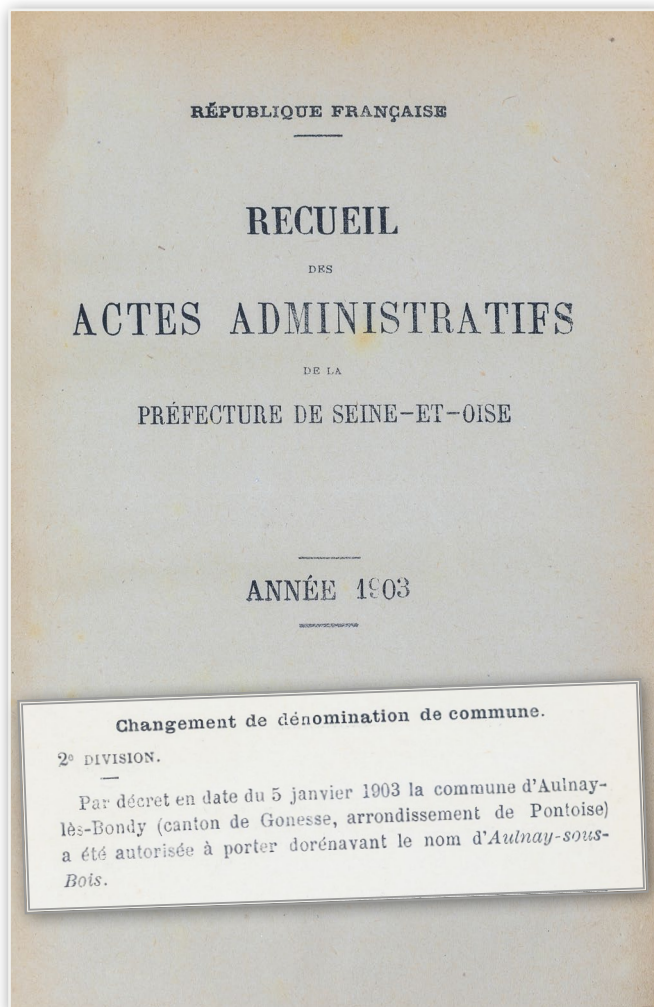




# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aulnay-sous-Bois, le 5 janvier 2023



## **IL Y A 120 ANS JOUR POUR JOUR, AULNAY-LÈS-BONDY DEVENAIT AULNAY-SOUS-BOIS**

Cette année, les vœux de la municipalité seront placés sous le signe des 120 ans d'Aulnay-sous-Bois. Le Maire, Bruno Beschizza, reviendra sur cet anniversaire lors de la cérémonie qui se tiendra mercredi 11 janvier à 19h à l'espace Pierre Scohy (1, rue Aristide-Briand).

5 janvier 1903 : la commune d'Aulnay-lès-Bondy, en Seine-et-Oise, devient Aulnay-sous-Bois, par décret du ministère de l'intérieur et des cultes. Depuis l'arrivée du train en 1875, Aulnay connaît une expansion démographique constante, les abords de la voie ferrée se peuplent au fur et à mesure. Des Parisiens achètent et font de l'endroit un lieu de villégiature et d'habitation. Une ville moderne est en train d'éclorre. Aussi, pour accompagner son développement, a-t-il été décidé de la rebaptiser.

Cent-vingt ans plus tard, la municipalité rend hommage à l'acte fondateur de la naissance de notre ville.

### **RELATIONS PRESSE**

Mairie d'Aulnay-sous-Bois  
1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 56  
93602 Aulnay-sous-Bois CEDEX

Téléphone : 01 48 79 44 55  
maire@aulnay-sous-bois.com

Retrouvez les mesures  
mises en œuvre sur  
le site de la ville :  
[www.aulnay-sous-bois.fr](http://www.aulnay-sous-bois.fr)